



**Relais
Nordik inc.**

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Nouvelles contraintes pour le N/M *Bella Desgagnés* au quai de La Romaine

Rimouski, le 13 juin 2018 — La Compagnie Relais Nordik, opérateur de la desserte maritime de l'île d'Anticosti et de la Basse-Côte-Nord, a annoncé aujourd'hui que, par mesure de sécurité, de nouvelles contraintes ont été émises par Transport Canada quant à l'utilisation du quai de La Romaine.

Une portion du quai de La Romaine, ainsi que trois (3) bornes d'amarrage ont été condamnées. Ceci signifie que les pratiques habituelles d'amarrage, de chargement et de déchargement sont maintenant impossibles, ce qui augmente considérablement le temps requis pour le transbordement des marchandises.

Le navire continuera de transporter les marchandises essentielles telles que les denrées périssables, nourriture, médicaments et autres. Par contre, puisqu'il est présentement impossible de déplacer les conteneurs entre la zone d'accostage et l'entrepôt de Relais Nordik, aucun matériau de construction ou autre marchandise lourde ne pourra être transporté. La Compagnie est en communication avec Transport Canada afin de trouver des solutions pour pouvoir maintenir un service de desserte maritime de qualité dans cette communauté de la Basse-Côte-Nord, sans affecter le reste de la desserte.

Il sera impératif que tous les passagers souhaitant embarquer à bord du *Bella Desgagnés* au quai de La Romaine se présentent à l'agence au minimum une heure avant que le navire accoste, car des procédures d'embarquement particulières seront mises en place.

Il est à noter que Relais Nordik, n'étant pas propriétaire des infrastructures, n'est pas responsable de la maintenance du quai ni de son état. La Compagnie met tout en œuvre pour minimiser les impacts sur sa clientèle.

— 30 —

Source : Francis Roy
Président-directeur général
Relais Nordik
Tél. : (418) 723-8787
www.relaisnordik.com